



SECTION

VAR

CTL du 13 décembre après midi

Nous étions convoqués pour le 2^e CTL de la journée, comprenant 4 points à l'ordre du jour.

La CGT n'a pas siégé.

1/ Ponts naturels

Nous avons demandé au DDFIP du Var de bien vouloir accorder, en plus de l'autorisation d'absence exceptionnelle (AAE), une autre autorisation d'absence en contre-partie naturelle de l'implication professionnelle des agents, largement reconnue par la Direction Locale.

Le DDFIP a formellement refusé.

Ainsi, les 2 ponts naturels proposés sont donc :

- le vendredi 26 mai 2017 (aae)
- le lundi 14 août 2017 (congé, rtt, cet ou récupération).

La délégation **FO-DGFIP** a été la seule organisation à voter POUR ces ponts, dans l'intérêt de tous les agents, tout en regrettant fortement la rigidité du DDFIP sur cette question.

2/ Mise en place des Pôles Pénaux interrégionaux (PPI)

FO-DGFIP a demandé des éclaircissements en regard de la mise en place de ce PPI , basé à Marseille grâce au redéploiement de 3 agents affectés la constitution, à la rédaction et au visa pour transfert à l'ACIF (Assistance de la Commission des Infractions Fiscales) de ces dossiers pénaux.

Face aux grandes difficultés pour certains départements de constituer ces dossiers (manque de personnel, tissu , manque de technicité...) la DGFIP a créé des interfaces, au niveau de la DIRCOFI, pour « soutenir ces départements de taille humaine et mutualiser la méthodologie de ces dossiers complexes ».

Concernant le Var, sachez que la DDFIP (et quand elle le dit autant le souligner) a reconnu l'excellence des agents affectés à cette mission.

La DDFIP du Var garde donc la rédaction de ces dossiers, au vu des très bons résultats dans le cadre de l'interrégion (20 dossiers).

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFIP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.



SECTION
DU
VAR

FO-DGFIP a demandé si le département du Var allait compenser les difficultés de l'interrégion – constitution et rédaction d'autres dossiers d'autres départements.
La direction nous a répondu : **NON** .

FO-DGFIP a demandé si les agents du Var consacrés à cette mission devront effectuer des formations pour l'interrégion .
La direction du Var a répondu :**NON**

FO-DGFIP reste vigilant, car, sous le couvert de mutualisation, nous craignons la régionalisation à un rythme effréné de tout ce qui touche à la sphère du contrôle fiscal.

3/ Généralisation des Pôles de Programmation du Contrôle fiscal

La DGFIP, sous le couvert d'une complémentarité de la programmation, établit de nouvelles listes informatiques, « le data maining » (nouveau nom à la mode), ou d'autres listes qui se révèlent être du travail de recoupements de montants sur montants.
Pour information, cette dernière liste a été fournie aux agents fin novembre pour exploitation avant le 31/12. Quel fabuleux délai !
À savoir qu'auparavant, ces listes étaient traitées par les SIP, mais il n'y a actuellement plus personne pour réaliser ce travail. Zut !

Bien entendu, cela passe par la Dircofi, qui n'est , juré promis craché, qu'une boîte aux lettres. En matière de stratégie, plus il y a d'intermédiaire, plus l'information se perd.
Alors pourquoi introduire un acteur supplémentaire?

Le PCE deviendrait-il la structure de traitement des rebuts de la DIRCOFI?
Il n'y a qu'à voir le nombre de redressements de 800€ à 1500€ qui content fleurette.
Adapter les efforts aux enjeux ou simplement dire que le taux de redressement est magnifique et qu'il faut continuer sur cette voie-là, est-ce là la marche forcée de la régionalisation du contrôle fiscal ?
La DDFIP du Var nous promet que non, aucune substitution du pilotage départemental pour un pilotage régional n'est envisagé, il s'agit juste de COM-PLÉ-MEN-TA-RITE .

FO-DGFIP dénonce (mais nous voyons le mal partout!) cette soi-disant harmonisation de la programmation, qui serait plus efficace mais qui cache tout simplement les premiers tests de pilotage interrégional.

L'avenir des PCE comme des PCRP est en réel danger.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFIP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT .



SECTION
DU
VAR

4/ Expérimentation de services d'appui au réseau pour la gestion des hébergés

Par expérience, nous savons que la gestion de ce que l'on appelle les « Hébergés », c'est à dire les populations sensibles résidant en foyer logement et en EPAHD et bénéficiant de l'aide sociale, est un sujet complexe et délicat.

Complexe du fait de la disparité des dossiers à traiter, chacun d'entre eux pouvant être qualifié de particulier, et délicat, car n'occupant que partiellement, voir très partiellement, le temps de l'agent affecté à cette mission, en fonction du nombre de dossiers.

La DDFIP du Var s'est donc emparé de ce problème suite à un rapport d'audit départemental, et nous a proposé une expérimentation pour le moins difficile à mettre en œuvre, du fait de la multiplication d'interlocuteurs et du partage des tâches.

Pour faire simple, un poste expérimenté viendrait en appui d'un poste en difficulté afin de l'aider à la constitution des dossiers hébergés, de leur intégration dans Hélios et de la passation des écritures comptables. Jusque-là, nous ne pouvons qu'être d'accord. Cependant, la complexité et la lourdeur de cette « aide » a amené **FO-DGFIP** à s'opposer fermement à la réalisation de ce projet.

Nous voulant pragmatique, **FO-DGFIP** a proposé une solution pouvant répondre à toutes les difficultés rencontrées :

- la mise en place de réelle formation, juridique et technico pratique, sur 2 jours, destinée à l'ensemble des agents travaillant sur les hébergés.
- la nomination d'un référent départemental, véritable technicien de cette mission, pouvant apporter aide et soutien immédiat à tous les agents du département.

Cette expérimentation devrait commencer début février et un point d'étape sera très rapidement effectué, afin de ne pas laisser les postes s'enfoncer dans plus de difficultés.

FO-DGFIP a demandé à être associé à ce bilan.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente Anne MAURICE Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFIP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.